



WEBINAIRE REGIONAL DE PARTAGE D'INFORMATIONS

NOTE CONCEPTUELLE

DE L'EVIDENCE A LA PRATIQUE : GESTION DURABLE DES TERRES, GOUVERNANCE DE LA
BIODIVERSITE ET SERVICES D'APPROVISIONNEMENT FORESTIERS DANS LES HOTSPOTS DE
BIODIVERSITE FORESTIERE EN AFRIQUE POUR L'AMELIORATION DES MOYENS DE SUBSISTANCE

DATES : 8 AU 12 JUIN 2026

PLATEFORME : AFF HOWSPACE

Avril 2026

1. INTRODUCTION

Le Forum Forestier Africain (AFF) est une organisation non gouvernementale panafricaine basée à Nairobi, au Kenya. Il s'agit d'une association de personnes engagées en faveur de la gestion durable, de l'utilisation rationnelle et de la conservation des ressources forestières et arborées d'Afrique, afin d'améliorer le bien-être socioéconomique des populations et de préserver l'environnement. L'objectif de l'AFF est de fournir une plateforme et de créer un environnement favorable à des analyses indépendantes et objectives, au plaidoyer, ainsi qu'à des conseils sur les questions politiques et techniques liées à la gestion durable, à l'utilisation rationnelle et à la conservation des ressources forestières et arborées de l'Afrique, dans le cadre des efforts visant à réduire la pauvreté, à protéger l'environnement et à promouvoir le développement économique et social.

En réponse à l'évolution des enjeux forestiers et environnementaux ainsi qu'à la nécessité de demeurer pertinent dans un contexte mondial et régional dynamique, l'AFF a élaboré une Approche Programmatique 2025–2030. Cette approche prend en compte les problématiques contemporaines et émergentes, les opportunités ainsi que l'évolution des réflexions issues des discussions mondiales en cours sur les forêts et les secteurs connexes. Elle est structurée autour de cinq domaines programmatiques clés : (i) forêts africaines, populations et changement climatique ; (ii) gestion durable des forêts, restauration et conservation de la biodiversité ; (iii) foresterie et développement économique ; (iv) politiques et gouvernance ; et (v) genre, jeunes, peuples autochtones et groupes vulnérables.

Dans le cadre de sa phase de transformation, l'AFF met en œuvre un projet soutenu par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida), intitulé : « Transformation du Forum Forestier Africain afin de renforcer sa capacité à améliorer les moyens de subsistance et la stabilité environnementale grâce à une meilleure gestion des ressources forestières et arborées africaines ». L'objectif global du projet est d'assurer la durabilité de l'AFF afin de poursuivre la production et le partage de connaissances contribuant à une meilleure gestion des forêts et des arbres hors forêt, dans un contexte de changement climatique, pour l'amélioration du bien-être humain et la protection de l'environnement en Afrique. Deux des principaux objectifs du projet consistent à : i) améliorer la gestion de la biodiversité forestière afin de garantir l'approvisionnement en biens et services écosystémiques et de préserver le bien-être humain ; et ii) identifier et évaluer les principaux déterminants de la durabilité des options énergétiques existantes à base de biomasse ligneuse, depuis l'approvisionnement jusqu'à la consommation.

Pour atteindre ces objectifs, l'AFF a lancé en 2024 une série d'études portant sur les hotspots de biodiversité forestière en Afrique, afin de générer des connaissances destinées à améliorer la gestion des paysages forestiers et à renforcer la résilience sociale et climatique. Plus spécifiquement, ces études visaient à améliorer la compréhension des parties prenantes sur : a)

la manière dont les instruments politiques relatifs à la biodiversité, à la désertification et au changement climatique influencent la gestion forestière, ainsi que les possibilités d'une meilleure coordination pour renforcer la protection et la conservation des forêts ; b) les opportunités et interventions permettant d'améliorer les chaînes de valeur résilientes au climat des produits et services issus de la biodiversité afin de promouvoir le développement socioéconomique ; c) les connaissances traditionnelles et autochtones appliquées à l'utilisation et à la gestion des espèces alimentaires forestières et arborées afin de soutenir des mesures garantissant l'approvisionnement durable en produits alimentaires issus des forêts et des arbres ; et d) les chaînes de valeur des différentes options d'énergie renouvelable issues de la biomasse, efficaces, respectueuses de l'environnement et socialement inclusives.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La reconnaissance croissante du potentiel des ressources forestières et arborées de l'Afrique à contribuer au bien-être des populations et à renforcer des économies résilientes à travers le continent s'est accompagnée d'une demande accrue de gouvernance efficace et de pratiques de gestion garantissant la durabilité des multiples bénéfices des forêts.

Environ 624 millions d'hectares de forêt couvrent près de 23 % de la superficie terrestre de l'Afrique et abritent des écosystèmes forestiers diversifiés d'importance mondiale. L'Afrique abrite huit des 34 hotspots mondiaux de biodiversité, un quart des espèces de mammifères, un cinquième des espèces d'oiseaux, ainsi que 40 000 à 60 000 espèces végétales. Les forêts africaines, notamment les forêts tropicales du Bassin du Congo, les forêts afro-montagnardes, les forêts sèches, les tourbières et les mangroves, constituent un pilier essentiel du climat mondial, de la biodiversité et des moyens de subsistance. Ces écosystèmes fournissent une large gamme de biens et services pour l'alimentation, l'énergie et la médecine, tout en assurant la régulation climatique, le recyclage des nutriments, les fonctions récréatives et la préservation culturelle. Les bénéfices directs profitent à environ 245 millions de personnes vivant à moins de 5 km d'une forêt en Afrique et contribuent de manière significative à la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ainsi qu'aux Objectifs de développement durable (ODD).

Malgré ces multiples avantages, les écosystèmes forestiers africains sont confrontés à des menaces sans précédent liées à la déforestation, à la dégradation des terres, à l'augmentation de la demande de produits forestiers et aux effets du changement climatique. Entre 2015 et 2025, l'Afrique a enregistré une perte nette annuelle d'environ 4,12 millions d'hectares de forêts, compromettant la durabilité des écosystèmes et des formes de vie qu'ils soutiennent. Garantir des écosystèmes forestiers sains capables d'assurer un flux durable de biens et de services écosystémiques, tout en contribuant à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et au maintien des moyens de subsistance, constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour sécuriser les trajectoires de croissance et de développement du continent.

Face aux défis interconnectés de la perte de biodiversité, du changement climatique et de la dégradation des terres, plusieurs cadres internationaux, régionaux et nationaux ont émergé, plaçant la gestion durable des forêts (GDF) comme une approche transformatrice essentielle. Parmi ceux-ci figurent le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (KMGBF), le Plan stratégique des Nations Unies pour les forêts (UNSPF 2017–2030), l'Accord de Paris, la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021–2030) ainsi que la Décennie des Nations Unies pour l'afforestation et le reboisement (2027–2036). À l'échelle continentale, ces initiatives sont renforcées par le Cadre africain pour la gestion durable des forêts (2020–2030), la Stratégie africaine pour la biodiversité (2022–2030), la Déclaration de Gaborone, AFR100, l'Initiative de la Grande Muraille Verte et l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI).

Au niveau national, les pays traduisent ces engagements par des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB), des contributions déterminées au niveau national (CDN), des stratégies nationales REDD+, des programmes de restauration des paysages forestiers (FLR) et des objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres (LDN). De plus en plus, les pays encouragent la gestion communautaire des forêts, les programmes agroforestiers et l'implication du secteur privé dans les chaînes de valeur forestières durables.

Intégration de la foresterie dans les cadres nationaux de gouvernance environnementale

Bien que les pays africains aient ratifié les trois Conventions de Rio (CDB, CNULCD et CCNUCC), leur mise en œuvre au niveau national reste souvent limitée par des capacités institutionnelles et humaines insuffisantes. Plusieurs études mettent en évidence une faible coordination entre les politiques forestières et les institutions nationales chargées d'atteindre les objectifs liés au climat, à la biodiversité et à la neutralité de la dégradation des terres. Compte tenu de l'intensification du réchauffement climatique et du rôle essentiel que joue la biodiversité forestière dans son atténuation, il devient impératif de renforcer les mécanismes de gouvernance forestière.

Renforcement des chaînes de valeur des produits et services de la biodiversité

Le développement des chaînes de valeur des biens et services issus de la biodiversité, notamment les produits forestiers non ligneux (PFNL), représente une opportunité importante pour promouvoir la conservation tout en soutenant le développement rural. Toutefois, le potentiel économique, l'impact socioéconomique et les opportunités d'investissement dans les hotspots africains de biodiversité restent insuffisamment documentés. Les progrès sont freinés par des cadres institutionnels et législatifs faibles, un accès limité aux financements, aux technologies et aux marchés, ainsi qu'un déficit de capacités techniques à l'échelle locale.

Application des connaissances traditionnelles et autochtones dans la gestion des espèces alimentaires forestières et arborées

Les systèmes de connaissances traditionnelles et autochtones jouent un rôle fondamental dans le renforcement de la résilience socioécologique. Ils permettent notamment aux communautés d'identifier des espèces adaptées aux changements climatiques et d'adopter des pratiques agricoles favorisant la durabilité de la production dans des environnements contraints. Une documentation systématique de ces connaissances, selon les différents types de forêts et les contextes socioéconomiques, pourrait contribuer de manière significative à l'identification de bonnes pratiques de gestion de la biodiversité et à l'amélioration de l'accès aux produits alimentaires issus des forêts et des arbres.

Promotion d'une énergie durable à base de biomasse ligneuse

Les sources d'énergie issues de la biomasse ligneuse demeurent essentielles pour la sécurité énergétique de l'Afrique, avec environ 70 à 80 % de la population dépendant du bois-énergie pour la cuisson et le chauffage. Dans les zones rurales, le commerce du charbon de bois et du bois de feu constitue une importante source de revenus et d'emplois, bien qu'il demeure largement informel. Cependant, cette forte dépendance contribue à la déforestation, aux émissions de gaz à effet de serre et aux risques sanitaires. Des études approfondies sur l'état et la durabilité de ces ressources sont nécessaires pour promouvoir des systèmes bioénergétiques durables et inclusifs.

C'est dans ce contexte que le Forum Forestier Africain (AFF) a commandité 19 études nationales dans six hotspots de biodiversité forestière en Afrique afin d'évaluer et de renforcer les cadres de gouvernance, les chaînes de valeur résilientes au climat des produits et services de la biodiversité, les systèmes bioénergétiques durables, ainsi que l'intégration des connaissances traditionnelles dans les paysages forestiers de plusieurs pays africains (figure 1). Ces études visent à renforcer la conservation de la biodiversité, l'accès durable aux biens et services écosystémiques, la résilience climatique et les moyens de subsistance des populations.

Ces études thématiques ciblent un large éventail d'acteurs impliqués dans la gouvernance durable des forêts et de la biodiversité en Afrique. Elles visent à renforcer les capacités des parties prenantes afin de : a) gérer durablement les paysages forestiers et la biodiversité pour assurer un approvisionnement durable en biens et services écosystémiques et préserver le bien-être humain ; et b) développer des solutions énergétiques renouvelables à base de biomasse qui soient efficaces, inclusives et respectueuses de l'environnement.

Dans le cadre de son plan de travail annuel 2026, l'AFF organise un webinaire régional de partage d'informations intitulé : « *De l'évidence à la pratique : gestion durable des terres, gouvernance de la biodiversité et services d'approvisionnement forestiers dans les hotspots de biodiversité forestière en Afrique pour l'amélioration des moyens de subsistance* ». Ce webinaire vise à partager les connaissances, les résultats d'études et les expériences entre les parties prenantes

africaines œuvrant dans les domaines de la gestion durable des forêts et de la biodiversité. Il se tiendra du 8 au 12 juin 2026 sur la plateforme AFF Howspace.

ÉTUDES THÉMATIQUES DANS LES HOTSPOTS DE BIODIVERSITÉ EN AFRIQUE

Renforcer les forêts, les moyens de subsistance et la résilience climatique grâce aux connaissances, à la gouvernance et aux chaînes de valeur durables

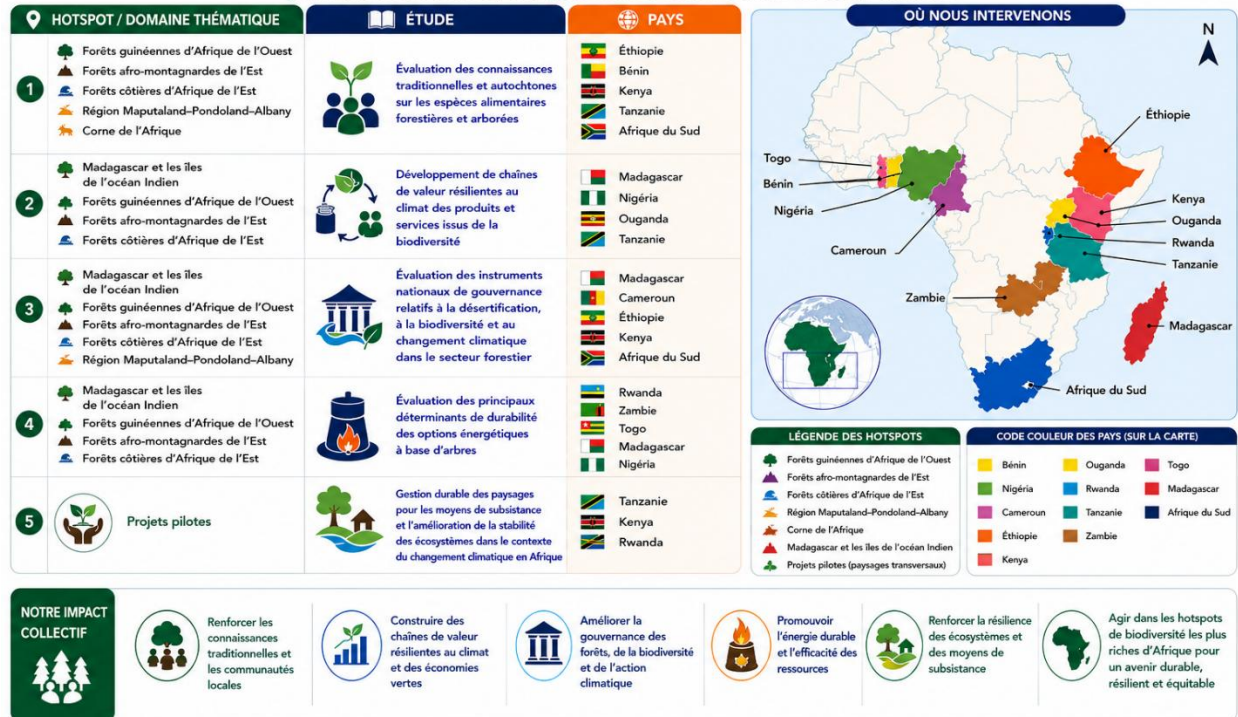


Figure 1. Études menées par AFF dans des pays sélectionnés et des hotspots de biodiversité forestière en Afrique.

3. OBJECTIFS DU WEBINAIRE

3.1. Objectif global

L'objectif global du webinaire est de partager les résultats des études susmentionnées afin de renforcer la prise de décision fondée sur les connaissances et l'engagement des parties prenantes en faveur de la gestion durable des terres, de la gouvernance de la biodiversité forestière et de la cohérence des politiques, du développement de chaînes de valeur durables de la biodiversité et des énergies issues de la biomasse, pour un accès durable aux biens et services écosystémiques forestiers ainsi qu'un approvisionnement durable en Afrique.

3.2. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, le webinaire est conçu comme un cadre de dialogue permettant :

- Aux parties prenantes** d'échanger et de délibérer sur les résultats des études afin de renforcer les bases des interventions et des politiques. Cela permettra à terme de mieux informer les

décideurs, les acteurs locaux, les praticiens et les investisseurs du secteur sur les aspects suivants :

- a) promouvoir l'intégration de la foresterie dans les cadres de gouvernance relatifs à la biodiversité, au changement climatique et à la désertification ;
 - b) accroître la valeur des produits et services forestiers issus des hotspots de biodiversité forestière afin de renforcer la résilience climatique et les moyens de subsistance ;
 - c) renforcer l'application des connaissances traditionnelles et autochtones dans l'utilisation et la gestion des espèces alimentaires forestières et arborées ;
 - d) promouvoir la mise à l'échelle des systèmes énergétiques durables à base de biomasse ligneuse.
2. **Aux parties prenantes** d'identifier des voies d'action concrètes pour développer les chaînes de valeur résilientes au climat, les systèmes alimentaires et énergétiques durables à base d'arbres, la gestion durable des terres et des hotspots de biodiversité, ainsi que l'intégration des connaissances traditionnelles dans la gestion de ces hotspots.
 3. **Aux parties prenantes** de consolider les besoins identifiés en matière de renforcement des capacités, ainsi que les approches potentielles permettant de relever les défis liés à la gestion durable des ressources de la biodiversité forestière dans un contexte de développement socioéconomique.

4. RESULTATS ATTENDUS DU WEBINAIRE

- Une meilleure sensibilisation et compréhension des solutions fondées sur des données probantes pour la gestion durable des forêts et des terres, la conservation de la biodiversité et la résilience climatique.
- Un renforcement de l'alignement des politiques forestières et de la coordination intersectorielle et multi-niveaux entre les pays participants.
- Une capacité accrue des parties prenantes à mettre en œuvre des approches innovantes, notamment les chaînes de valeur résilientes au climat, les systèmes bioénergétiques, la gestion durable des terres (GDT) et l'intégration des connaissances autochtones.
- Un renforcement de la collaboration multipartite et des partenariats pour relever les défis de la gestion des hotspots de biodiversité en Afrique.
- Un ensemble consolidé de messages clés destiné à éclairer les processus décisionnels aux niveaux national, régional et international.

5. METHODOLOGIE ET APPROCHE

5.1. Approche

Le webinaire régional se déroulera sur cinq jours et adoptera un format hautement participatif et interactif visant à promouvoir le dialogue, l'apprentissage et le partage de connaissances entre les parties prenantes. Une combinaison de présentations plénières, de discussions thématiques et de sessions interactives sera mise en place afin d'approfondir la compréhension des résultats des études ainsi que de leurs implications pour les politiques et les pratiques dans les hotspots de biodiversité en Afrique.

L'approche suivante sera utilisée pour la conduite du webinaire :

- a) **Présentations des pays** : Les consultants des pays participants présenteront les principaux résultats, les enseignements tirés et les recommandations issus de leurs études respectives.
- b) **Sessions interactives de questions-réponses** : Des discussions ouvertes suivront chaque groupe de présentations afin de permettre aux participants de demander des éclaircissements, de partager leurs expériences, de formuler des observations et d'enrichir les échanges.
- c) **Documentation, évaluation et rapportage** : Les travaux du webinaire seront documentés de manière exhaustive afin d'alimenter la préparation d'un rapport régional ainsi que des supports de référence destinés à une diffusion plus large.

5.2. Public cible

Les principaux participants du webinaire régional seront les parties prenantes du secteur forestier et des secteurs connexes, notamment : les décideurs politiques nationaux et régionaux ; les institutions gouvernementales (par exemple les ministères de l'environnement, des forêts, de l'agriculture et de l'énergie) ; les communautés locales et les peuples autochtones ; les jeunes ; les médias ; le secteur privé, en particulier les acteurs impliqués dans les chaînes de valeur basées sur la biodiversité, la bioénergie et les produits forestiers durables ; les institutions de recherche et universitaires ; les Communautés Économiques Régionales (CER) ; les Organisations de la Société Civile (OSC) ; les ONG ; les organisations communautaires de base (OCB) ; ainsi que les partenaires internationaux.

5.3. Modération du webinaire

Des experts bilingues en anglais et en français faciliteront les échanges entre les parties prenantes lors du webinaire régional virtuel.

5.4. Logistique et durée

- **Lieu** : Virtuel sur la plateforme AFF HowSpace
- **Durée** : 5 jours
- **Dates** : du 8 au 12 juin 2026

- **Horaire** : 11h00 – 14h00 (heure de Nairobi; GMT+3)

5.5 Comment s'inscrire et accéder au webinaire

- Cliquez sur le lien suivant pour vous inscrire au webinaire :
[Lien d'inscription au webinaire](#)
- Entrez votre adresse e-mail, puis vérifiez votre boîte de réception pour recevoir un lien de connexion sécurisé.
- Ouvrez le lien pour accéder au formulaire d'inscription, puis complétez tous les champs requis.
- Sélectionnez « Oui » pour rejoindre le webinaire « *Evidence to Practice: Forestry, Biodiversity and Livelihoods* ».
- Vous serez redirigé vers la page d'accueil du webinaire.
- Faites défiler la page pour consulter le programme du webinaire et accéder aux différentes sections.
- Rejoignez le webinaire en direct en cliquant sur le bouton bleu « Join ».
- Si vous êtes déjà inscrit, utilisez le même lien pour vous connecter et assurez-vous de sélectionner « Oui » à la question mentionnée à l'étape 4 ci-dessus.